

Published in *Gérontologie et société*,
2018, vol. 40, no. 157, pp. 97-110
which should be cited to refer to this work



DOI: <https://doi.org/10.3917/gsl.157.0097>

LE CORPS AUTONOME DES CLASSES SUPÉRIEURES : EXPRESSION D'UN « POUVOIR D'AGIR » ?

Alexandre Pillonel

Caisse nationale d'assurance vieillesse | « *Gérontologie et société* »

2018/3 vol. 40 / n° 157 | pages 97 à 110

ISSN 0151-0193

ISBN 9782858231164

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-gerontologie-et-societe-2018-3-page-97.htm>

Pour citer cet article :

Alexandre Pillonel, « Le corps autonome des classes supérieures : expression d'un « pouvoir d'agir » ? », *Gérontologie et société* 2018/3 (vol. 40 / n° 157), p. 97-110. DOI 10.3917/gsl.157.0097

Distribution électronique Cairn.info pour Caisse nationale d'assurance vieillesse.

© Caisse nationale d'assurance vieillesse. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Le corps autonome des classes supérieures : expression d'un « pouvoir d'agir » ?

Alexandre PILLONEL

Docteur en sociologie, Chargé de recherche à la Haute école de travail social et de la santé – EESP

Résumé – À partir d'une étude ethnographique menée avec une vingtaine de personnes âgées issues de la bourgeoisie protestante genevoise, cet article, traite de la notion de pouvoir. Dans un contexte où l'évaluation des processus de vieillissement se mesure en partie au regard du modèle du « bien-vieillir », et plus particulièrement selon une mesure de l'autonomie, il s'agit d'offrir une description des stratégies engagées par les membres de ces classes sociales afin de conserver leur autonomie durant la vieillesse. L'objectif est ensuite d'établir que le corps, lieu privilégié de cette acquisition, devient simultanément enjeu de son expression ainsi que lieu d'inscription de nombreuses stratégies visant à maintenir cette autonomie. En démontrant que l'autonomie des vieillesse bourgeoises se distingue de celle d'autres classes sociales, par la mobilisation de différents registres de stratégies, cet article soutient que le pouvoir dont disposent ces individus ne doit pas être uniquement lu en termes de domination – d'un « pouvoir sur », autrement dit d'un rapport de classe – mais également d'un « pouvoir de » contribuer à la construction de modèles de vieillissement.

Mots clés – pouvoir d'agir, classes sociales, corps

Abstract – The autonomous aging body of the upper classes: An expression of empowerment?

By carrying out an ethnographic study of twenty members of the Genevan upper classes, this article addresses the notion of power. In a context where aging processes are evaluated through the “aging well” model, and more particularly by a measure of autonomy, this article describes the strategies adopted by members of these social classes to safeguard this autonomy while aging. The aim of the article is to show that the body, the favored site of the acquisition of autonomy, is at the same time the form of its expression and the site of the inscription of numerous strategies that aim to maintain this autonomy. By demonstrating that the aging bourgeoisie's autonomy is differentiated from other social classes, by the mobilization of different sets of strategies, this article suggests that the power these individuals hold should be read not only in terms of domination, as a “power over,” in other words in terms of class relations, but also as a “power to,” contributing to the construction of models of aging.

Keywords – empowerment, social classes, body

À travers l'étude d'une vingtaine d'entretiens explorant le processus de vieillissement d'individus appartenant à la bourgeoisie protestante genevoise, l'objectif de cet article, afin de mettre en évidence le « pouvoir d'agir » de ces agents sociaux, est de renseigner comment ceux-ci acquièrent un « pouvoir de » participer à la définition de modèles de vieillissement.

Un « pouvoir de » participer à la construction sociale de la réalité

Selon la grammaire de la construction sociale de la réalité (Berger et Luckmann, 1996), les individus partagent une vision commune du monde. Par l'observation répétée et réciproque d'actions habituelles s'institutionnalisent des conduites et des rôles. Ainsi, la vie sociale repose sur un ensemble de facteurs allant de soi : implicites et partagés, permettant d'appréhender de façon ordinaire le monde social.

Si cette commune perception du monde exige un travail permanent de légitimation (Martuccelli, 2004), la capacité de chacun d'agir sur cette construction ne se distribue pas équitablement. Cette capacité dépend avant tout de la légitimité dont disposent les individus. Dès lors, différents groupes sociaux entrent en conflit pour définir cette réalité. La production de modèles de vieillissement n'échappant pas à ces logiques, les deux prochaines sections relatent la construction d'un modèle hégémonique de vieillissement, celui du « bien-vieillir », qui s'instaure comme le modèle de conduite et de comportement à adopter durant la vieillesse.

Le modèle hégémonique du « bien-vieillir »

En réaction à la critique d'âgisme adressée aux promoteurs du modèle culturel de la vieillesse conforme à la théorie du désengagement ou au modèle de la « retraite-retrait » (Guillemard, 1972) renvoyant à l'idée de vulnérabilité, de fragilité, de perte et de dégradation (Feillet et Roncin, 2006), les gérontologues proposent plusieurs conceptualisations du « vieillissement réussi ». Dans sa version anglo-saxonne, ce dernier est défini comme « *une faible probabilité de subir une maladie, ainsi que de subir un handicap lié à une maladie, une capacité fonctionnelle cognitive et physique élevée, un engagement actif dans la vie* » (Hummel, 2005, p. 54).

Inspirés par ce cadre théorique, les promoteurs d'une vision « positive » de la vieillesse vont diffuser ce modèle, tout en réduisant sa portée. Émerge ainsi en France dans les années 1990 le modèle du « bien-vieillir » qui inspire la constitution de nouvelles politiques sociales concernant la vieillesse s'orientant presque exclusivement sur la question de l'autonomie et de la dépendance (Puijalon et Trincas, 2014). Ainsi, la réussite associée au vieillissement est renvoyée à l'individu, enjoint

de disposer d'un conséquent niveau de formation et de ressources économiques, tout en maintenant une vie sociale ainsi que sa condition physique.

Ce discours hégémonique, reformulé par les acteurs du champ médical, social, politique et médiatique, va contribuer à produire une vision renouvelée des processus de vieillissement qui seront dès lors essentiellement mesurés et évalués selon une mesure de l'autonomie des corps.

Le vieillissement des corps : un instrument de hiérarchisation des vieillesse

Le processus d'individualisation, comme mode de production sociale de l'individu moderne (De Singly, 2000), conduit à un surinvestissement du corps (Le Breton, 1992), qu'il faut alors comprendre comme une « *ressource ultime de durée, de maîtrise de soi* » (Feillet et Roncin, 2006, p. 22).

Cette maîtrise de soi et de son corps est diffusée et valorisée par le modèle du « bien-vieillir », et une des particularités repérables dans la diffusion de ce modèle est celle de la place particulière attribuée au corps. Les approches biomédicales ainsi que les politiques sociales instaurent une hiérarchisation des processus de vieillissement à travers une évaluation des corps selon les notions de fragilité, d'autonomie, de dépendance, ou encore, selon une évaluation des capacités d'un individu à pouvoir réaliser des activités de la vie quotidienne (Voléry, 2017). S'instaure ainsi une discrimination des processus de vieillissement qui passe par des « *données corporelles objectives qui déterminent à la fois l'autonomie fonctionnelle et l'isolement social* » (Voléry et Legrand, 2012, p. 2). L'autonomie s'objective sur les corps et cette « *vérité des corps* » (Voléry et Legrand, 2012, p. 3) s'insinue comme nouveau principe de hiérarchisation.

Dans ce contexte, quelles ressources et stratégies sont mobilisées pour réaliser cette norme du corps autonome ? Qu'est-ce qui distingue les classes sociales supérieures des autres classes quant à l'entretien de cette autonomie ? Comment acquièrent-elles la légitimité nécessaire pour agir sur les modèles de vieillissement ?

La bourgeoisie protestante genevoise : une fraction des classes sociales supérieures

Afin de situer la position des personnes interrogées dans le cadre de cette recherche au sein de l'espace social (Bourdieu, 1984), seize des personnes interrogées ont des origines dans la bourgeoisie protestante genevoise. Si les membres de la bourgeoisie ont pendant plus de 500 ans su conserver un pouvoir politique et économique à Genève, cette position s'est délitée depuis plusieurs décennies. Et cette élite bourgeoise nationale est aujourd'hui concurrencée sur le territoire

suisse par l'arrivée des élites transnationales (Mach, David et Bühlmann, 2011). Historiquement, au milieu du XVI^e siècle, la prise de pouvoir tant sociale que politique par la bourgeoisie se fonde sur une spécificité culturelle, à travers l'institutionnalisation d'une conduite de vie que l'on pourrait qualifier, à l'instar de M. Weber (2000), d'ascétique. Nombre de ces dispositions se retrouvent encore aujourd'hui dans les styles de vie des personnes interrogées dans le cadre de ce travail.

Même si ces individus n'ont jamais occupé au sens de C.W. Mills (2012) des « positions de pouvoir » durant leur existence, ils occupent encore aujourd'hui une portion supérieure de l'espace social compte tenu de la possession d'un important stock de capital culturel, économique et symbolique. Le capital culturel est mesuré par le niveau de formation et par la catégorie socio-professionnelle. Le capital économique par le revenu, la fortune et le lieu d'habitation. Le capital symbolique est mis en évidence par le statut de propriétaire et par le type et le lieu d'habitation qui se situe dans différents espaces de l'entre-soi bourgeois, ou encore, par la jouissance de plusieurs lieux d'habitation. Ainsi, quatorze de ces individus ont suivi et achevé une formation de degré tertiaire. Le revenu varie, lorsqu'il est renseigné, de 30 000 à 110 000 CHF par mois (26 000 € à 96 000 € par mois). La fortune quant à elle s'échelonne de 1 à 10 millions CHF (870 000 € à 8 700 000 €). Tous sont propriétaires et, le plus souvent, ils possèdent plusieurs biens immobiliers. Onze d'entre eux ont exercé une profession intellectuelle ou d'encadrement, ou une profession libérale. Ces carrières professionnelles se partagent équitablement entre les hommes et les femmes. Le reste des hommes a exercé une profession d'indépendant alors que les femmes restantes ont soit été employées, soit ont travaillé à l'entretien du ménage et de la cellule familiale. Plus des deux tiers vivent dans les campagnes environnantes de la ville de Genève ou dans ses quartiers historiquement prestigieux. Les autres louent des appartements dans des maisons de retraite qualifiées de « luxueuses »¹.

Une approche compréhensive des processus de vieillissement

Afin de compléter cette description, cette population est composée de douze femmes et de huit hommes. Douze sur vingt sont de confession protestante. Deux sont de confession catholique et les autres – même s'ils ont bien des origines dans la bourgeoisie protestante – n'ont pas de confession particulière. Ils se définissent comme athées ou agnostiques. Un peu plus de la moitié sont encore aujourd'hui mariés, un tiers sont veuves ou veufs et les deux individus restants sont célibataires. Dans la grande majorité de ces situations, la norme de l'indépendance intergénérationnelle et les logiques affinitaires orientent l'économie des relations

¹ L'équivalent français le plus proche est celui des résidences autonomie. Dans le contexte suisse, ces lieux spécifiques ne sont pas pris en charge par les assurances sociales et le loyer mensuel se situe entre 7000 CHF et 13 000 CHF par mois (entre 6000 € et 12 000 € par mois) sans compter les soins et les services supplémentaires qui sont à la carte, donc aux frais du résident. Ces lieux s'inspirent des « grands hôtels » qui, historiquement en Suisse, étaient parmi les lieux privilégiés des vieillesseuses bourgeoises.

familiales. Les descendants, séparés de leurs parents par une importante distance géographique, sont rarement cités comme une ressource de soutien à la différence des amis et voisins qui, par leur proximité ou grâce à l'intensité du lien, ont une place privilégiée dans ce réseau.

Méthodologiquement, cette démarche s'est concentrée sur une analyse compréhensive du sens que les acteurs donnent à leur action au regard de leur vieillissement. Vingt entretiens compréhensifs semi-directifs ont été réalisés avec des personnes âgées de plus de 65 ans à Genève². Les échanges se sont orientés sur la présentation de leur histoire, sur leur parcours professionnel, relationnel, résidentiel et de santé. C'est ensuite le déroulement du quotidien qui a été questionné, avant de passer en revue les activités ludiques et professionnelles, le réseau de soutien mobilisé ou mobilisable lors de l'occurrence d'une rupture dans le parcours de vie, ainsi que le sens donné à leur vieillissement.

Outre l'analyse des entretiens, c'est également une série d'observations *in situ*, réalisée le plus souvent dans le cadre du domicile de la personne, qui guide mes interprétations. Partant des spécificités géographiques et sociales du quartier, ce sont non seulement les extérieurs, mais aussi les intérieurs des propriétés qui ont été observés. C'est encore à l'occasion des entretiens menés dans les maisons de retraite « luxueuses » destinées à des individus disposant de conséquents moyens financiers que l'entre-soi caractéristique de ces lieux a pu être observé.

Des dispositions conformes aux injonctions normatives du modèle du « bien-vieillir »

Selon l'analyse du discours de mes protagonistes, lorsque je leur demande ce que signifie pour eux vieillir, émerge alors le modèle biomédical de la « vieillesse dépendante ». Être vieux, c'est être malade, limité fonctionnellement et surtout ne plus être indépendant :

Non, il est resté dans son chalet, justement parce que cette personne (sa nouvelle conjointe) pouvait s'occuper de lui. Il était en bonne santé. Il est mort (à 90 ans) d'un arrêt du cœur, donc il n'y a pas eu de vieillesse ou de maladie. À l'opposé de ma mère qui a eu un cancer, depuis soixante, soixante-deux ans donc là c'était une fin de vie assez pénible. (Monsieur F., 71 ans)

La distinction entre la « bonne » et la « mauvaise » vieillesse, comme l'érige le modèle du « bien-vieillir » ne repose plus sur des critères d'âges chronologiques ou des âges sociaux, mais sur la capacité de chaque individu à pouvoir se maintenir en « bonne » santé, de rester autonome et indépendant.

Selon leur définition, « bien-vieillir » repose d'abord sur deux composantes : la santé et les ressources économiques. Si ces deux types de capital sont suffisants, alors « bien-vieillir » c'est anticiper sa vieillesse, être actif, accepter les limitations fonctionnelles et adapter ces pratiques en fonction de leur apparition. C'est avoir

² Bien que l'âge de cette population varie entre 65 et 89 ans, tous poursuivent des styles de vie très semblables. L'homogénéité tant des profils de santé que des styles de vie relève d'un biais de sélection.

de la force, de la discipline et de la volonté, ne jamais se plaindre même face à l'adversité. C'est aussi entretenir des relations sociales et un certain goût pour la culture.

En leur posant la question, aucune des personnes interviewées n'avait une connaissance théorique du contenu axiologique du modèle du « bien-vieillir ». Pourtant implicitement, la plupart des injonctions normatives contenues dans ce modèle s'actualisent dans les pratiques quotidiennes et les discours de mes protagonistes, en particulier celle de l'autonomie.

La présentation des corps : un hymne à l'autonomie

Comme le rappelle P. Bourdieu (2003), c'est d'abord au corps que s'adressent les injonctions normatives. Le corps est alors investi comme le support de la mise en scène publique de cette autonomie.

Au regard de l'esthétique des corps, les personnes âgées que j'ai rencontrées, et cela relève d'un biais de sélection, présentent un corps fin. Ni l'obésité, ni le surpoids, ni le caractère musclé des corps ne les caractérisent. L'usage des cosmétiques et des teintures pour cheveux n'est que rarement évoqué ou observé. La règle qui semble présider à l'ensemble de ces pratiques relève de la « juste mesure » et d'une cohérence entre l'esthétique recherchée et son âge biologique et social. Vouloir paraître plus jeune que son âge est évoqué comme un manque de savoir-vivre, ce qui explique la condamnation récurrente dans leur discours du recours à une forme quelconque de chirurgie esthétique. Cette esthétique des corps exprime aussi une éthique, une conduite de vie responsable et réflexive.

L'étude de l'hexis³, quant à elle, met en lumière la discipline des corps. On observe cette norme du maintien qui passe par des positions droites, debout, qui rappellent, comme une métaphore, la position de l'individu dans la stratification sociale. Comme le précisent M. Pinçon et M. Pinçon-Charlot dans leurs études sur la haute bourgeoisie française, « *tout un ensemble de signes vestimentaires et corporels viennent signifier l'exception : le refus du laisser-aller, le souci du contrôle de soi et de son apparence* » (2002, p. 37). Même le canapé mou et de bonne facture du salon dans lequel nous nous asseyons pour réaliser les entretiens ne les invite pas à assumer une position plus relâchée. Dans le cadre des maisons de retraite « luxueuses », rares sont les personnes assises dans les lieux communs. Il y a du mouvement et de l'activité. Les corps droits et verticaux des résidents expriment l'action plutôt que la passivité. Ils ne déambulent pas ici par hasard pour passer le temps au gré des rencontres, leur hexis évoque une intention, un objectif, une activité à poursuivre.

³ Dans le cadre conceptuel bourdieusien, l'hexis peut être sommairement définie comme la forme visible que l'habitus revêt sur la scène sociale (Durand, 2014-2016).

Il faut avoir un intérêt, il faut avoir... à un moment donné un but. Ce n'est pas parce qu'on est vieux que l'on n'a rien à faire, au contraire ! Si on vieillit, c'est parce qu'on n'a aucun intérêt et que l'on ne fait rien. (Madame P., 86 ans)

Ainsi, les activités, qu'elles soient ludiques, charitables, philanthropiques, associatives, culturelles ou encore physiques, occupent une grande place dans l'organisation de leur quotidien et offrent un autre médium d'expression de l'autonomie. Bien que les modèles masculin et féminin d'activité ne se superposent pas complètement, l'idée centrale est de poursuivre ces activités le plus longtemps possible, voire jusqu'à la mort. Face à la diversité et la somme d'activités réalisées par cette population d'enquête durant cette étape du parcours de vie, l'affirmation de cette autonomie s'observe dans une infinité de prises sur et avec le monde.

Le maintien de l'autonomie des corps : entre avantages, stratégies individuelles et collectives

Dans le discours de mes protagonistes « bien-vieillir » dépend des ressources financières et du capital santé. Le maintien de cette « bonne » santé reflète l'incorporation, d'une part, d'un sentiment de responsabilité individuelle et, d'autre part, d'une compréhension implicite du concept d'effet cumulé :

Eh bien, c'est d'être avec la meilleure santé possible, en fonction de la vie que l'on a eue, de ce que l'on a fait. Ce qui nous a imprégnés de beaucoup de choses, de bien-être et de défauts aussi, et puis d'accidents. (Madame C., 86 ans)

C'est également ce qu'affirme Monsieur P., médecin de profession, en proposant un modèle biologique et génétique du processus de vieillissement, tout en reconnaissant la part imputable à une mauvaise gestion de son capital corporel :

Bon, après je pense qu'il y a vraiment la loterie génomique, les gens qui sont en forme à 100 ans, ce n'est pas parce qu'ils sont vertueux, c'est qu'ils ont de bons chromosomes. Et c'est possible aussi qu'ils aient bien géré leur patrimoine, mais ils ont également de la chance, il y a un peu des deux. [...] J'ai un de mes bons copains, un copain d'étude qui vient de décéder. Comme il le disait, il avait une cirrhose du foie et il est mort d'un cancer, « ce n'est pas immérité ». (Monsieur P., 71 ans)

L'ensemble de ces stratégies prophylactiques orientées sur la conservation et la gestion du capital corporel, ainsi que l'entretien d'un rapport préventif à sa santé durant les étapes précédentes du parcours de vie, offrent un avantage de taille qui s'observe statistiquement. En Suisse, durant la dernière décennie du XX^e siècle, les individus disposant d'un niveau de formation élevé et exerçant une profession libérale jouissent d'une espérance de vie supérieure en comparaison des ouvriers et paysans et de ceux disposant de niveaux de formation moins élevés (Wanner et Lerch, 2012).

La négation du droit au repos

Une des particularités du rapport des membres de la bourgeoisie à leur processus de vieillissement relève du fait que ceux-ci ne reconnaissent pas la vieillesse comme un droit au repos. Proches du modèle de la « retraite troisième âge » (Guillemard, 2002), les activités occupent une place centrale dans leur quotidien. Celles-ci ne sont pas ou peu rémunérées et s'inscrivent dans une forme de « néo-bénévolat-productif » (Barthe, Clément et Drulhe, 1990), autant que dans la continuité des activités professionnelles passées. Une des spécificités de ces vieillesse relève ainsi du fait qu'elles ne se conçoivent pas comme une rupture de l'activité professionnelle. En sus, de fréquents engagements philanthropiques et associatifs caractéristiques d'une « retraite utilité », les membres âgés de la bourgeoisie s'inscrivent simultanément dans une « retraite activité », tout au moins comme la définit V. Caradec (2009), c'est-à-dire une participation active au marché du travail. Cette tendance à se maintenir en activité après l'âge légal de la retraite est, par ailleurs, forte en Suisse et avoisine les 12 %. Le taux d'activité des 65 ans à 74 ans s'est même accru de 3,4 points passant de 14,7 % en 2010 à 18,1 % en 2015 (OFS, 2016).

Ce qui pourtant distingue les membres de ces classes sociales au regard de l'adoption d'une « retraite solidaire » (Guillemard, 2002) – au-delà du volume et de la diversité des types d'investissements – relève d'abord de la temporalité. Ceux-ci ont adopté ce rapport à la vieillesse bien avant que des discours et dispositifs favorisent ces engagements.

Les anciens professeurs d'université continuent à poursuivre leurs recherches et à publier des articles. Monsieur D. (69 ans) continue de travailler à mi-temps pour des organismes internationaux ; Madame C. (86 ans) publie des livres dans le domaine du spiritualisme et du développement personnel et continue de recevoir des « patients » dans son logement protégé ; Madame D. (74 ans) participe à la prise de procès-verbaux pour une diversité de commissions étatiques et donne une fois par semaine un cours de langue à des personnes issues de l'immigration ; Madame P. (69 ans), musicienne de profession, organise des cours de chant à son domicile. On retrouve ici, une série de stratégies d'amplification, de contournement et de création qui s'insèrent dans le modèle de la déprise (Barthe, Clément et Drulhe, 1990). L'avantage déterminant associé à la poursuite et la continuation des activités professionnelles bien après l'âge de la retraite, relève sans doute du fait que cela n'occasionne pas de rupture identitaire dans le parcours de vie et génère un sentiment de continuité qui tient à distance le « sentiment d'être vieux » (Caradec, 2004). La retraite comme le droit au repos lui étant associé ne font pas sens pour ces individus, qui expriment une résistance à l'assignation des personnes âgées à sortir du monde de la production, résistance facilitée par l'exercice de professions qui demandent la mobilisation de capital culturel plus que d'une force physique.

Le sport : une stratégie prophylactique orientée sur une gestion raisonnable du capital corporel

Selon le modèle du « bien-vieillir », l'engagement dans la pratique du sport est présenté comme facteur de prévention du vieillissement. Se dépenser, même avec excès, dans le sport est présenté comme bénéfique pour la santé (Feillet et Roncin, 2006). Bien que cette injonction s'adresse à tout le monde, la littérature souligne le fait que ce modèle a été particulièrement bien incorporé par les personnes âgées issues des classes moyennes : « *Les classes moyennes en particulier deviennent un véritable modèle culturel et social : le modèle du retraité actif, dynamique, sportif, "jeune et bronzé"* » (Combaz, 1987). Cet investissement plus important sur l'entretien de son corps serait la conséquence d'une compréhension de la vieillesse comme un temps de loisir et de réalisation de soi (Feillet et Roncin, 2006). La prise de risque dans la pratique sportive peut être alors interprétée comme « une forme d'excitation donnant du sens au temps de la retraite » (Feillet et Roncin, 2006, p. 34).

Si la pratique d'exercice physique et de sport se retrouve dans l'étude des processus de vieillissement des classes sociales supérieures, elle s'en distingue principalement par sa temporalité et les formes de son investissement. Rappelons les mots du médecin de 71 ans, Monsieur P., selon lesquels la bonne santé dépend en partie d'une bonne gestion de son patrimoine corporel dans les étapes précédentes du parcours de vie. Les discours ne relatent donc jamais un surinvestissement dans le sport comme une compensation à la sortie du monde professionnel. Cet investissement s'inscrit dans une hygiène de vie plus large, qui inclut autant l'entretien du corps que l'entretien des capacités cognitives. Il évoque un rapport préventif et non instrumental à la santé. Et ces dispositions sont incorporées dans les étapes précédentes du parcours de vie. Ainsi, ces stratégies prophylactiques orientées sur une gestion raisonnable du capital corporel ayant pour principe de maintenir la santé (Bourdieu, 1984) sont observées durant les phases précédentes du parcours de vie et continuées durant la vieillesse. Ce qui, à l'instar des activités, n'engendre aucune rupture dans la trajectoire de vie et donne le sentiment d'une continuité.

Si la plupart des témoignages mettent en évidence la nécessité de faire des efforts afin de préserver son capital santé, la notion de vocation, fortement incorporée dans l'habitus bourgeois, associe cette discipline et cette volonté à la notion de plaisir. Les plus jeunes des protagonistes, qui ont environ soixante-dix ans, pratiquent, pour les hommes, le squash, l'alpinisme, le ski, les randonnées en haute montagne, la voile, le tennis et le golf. Pour les personnes qui ont plus de quatre-vingts ans, c'est plutôt l'aquagym, la gymnastique Pilates, la natation, le vélo, la marche à pied et les promenades. Ce qui caractérise d'abord les pratiques sportives de mes interlocuteurs, bien que le squash et le tennis engagent la participation de vieux compagnons de jeu et que l'aquagym se pratique collectivement (activité qui concerne une personne âgée vivant dans une maison de retraite luxueuse), c'est que la grande majorité d'entre elles se pratiquent individuellement

en dehors des clubs et des associations sportives, ou alors, avec un partenaire de longue date, connu et reconnu. On privilégie même dans ce domaine une forme d'autonomie et d'indépendance, et on pratique le sport sur un mode ludique comme un rapport à soi qui s'inscrit dans un style de vie plus que comme forme de résistance active au processus de vieillissement.

Une autre caractéristique du rapport aux pratiques sportives relève du fait que l'on ne fait jamais d'excès à travers le sport. Au contraire, on adapte le rythme des pratiques que l'on aime réaliser en fonction de l'état de ses capacités physiques. Dans un certain sens, la conservation du corps pour les membres de la bourgeoisie entre bien dans les recommandations que l'on retrouve déjà au XIX^e siècle : « *une manière de vivre qui développerait des forces par l'exercice sans les détruire par l'excès* » (Bois, cité par Feillet et Roncin, 2006, p. 20). Finalement, précisons que les finalités poursuivies dans la pratique du sport ne sont pas uniquement celles du maintien d'une « bonne santé ». La valorisation des exercices physiques n'est jamais très éloignée de la nécessité d'entretenir ses capacités cognitives. Ce maintien devient un enjeu crucial dès lors que, sans ce capital santé, l'accumulation de tous les autres types de capital devient problématique et limitée.

Des dispositions antécédentes et appropriées aux injonctions normatives du modèle du « bien-vieillir »

Apparaissent, dans la présentation de ces corps de la bourgeoisie, des dispositions à l'autonomie, à l'indépendance, à la responsabilité individuelle, à l'engagement actif qui semblent très proches des injonctions normatives incluses dans le modèle théorico-normatif du « bien-vieillir ». Pourtant, de nombreux éléments laissent à penser que cette incorporation n'est pas le fruit d'une appropriation des injonctions normatives contenues dans ce modèle. L'acquisition de ces dispositions doit être comprise comme le produit des processus de socialisation, à travers l'acquisition d'un habitus. Et si l'on recourt à la notion de stratégie de P. Bourdieu, alors on peut prolonger l'argument que la réalisation de ces injonctions ne relève pas d'un objectif, d'une volonté ou d'une intention, mais se construit à travers un rapport ascétique au monde et à soi durant les étapes précédentes du parcours de vie.

S'il n'est pas aisé de produire empiriquement cette démonstration, il est possible de montrer que ce rapport à la vieillesse se retrouve dans des modèles historiques antécédents. Parallèlement à la construction, par le discours médical au XIX^e siècle, d'une représentation de la vieillesse comme un processus irréversible de dégradation des fonctions corporelles et cognitives apparaît également la représentation de la « *vieillesse enchantée* » : « [...] *véritable cliché physique de la grand-mère et du grand-père, dans lequel se dévoile l'image de la "bonne" vieillesse bourgeoise* » (Gourdon, 2001, p. 315). On insiste sur le bon

état physique, qui protège d'une décrépitude du corps et des limitations fonctionnelles, ainsi que sur la beauté conservée des grands-mères. Cet « *idéal physique* » (Gourdon, 2001) s'obtient et se cultive non seulement par des pratiques sportives, mais aussi par la poursuite d'activités professionnelles, domestiques et quelquefois de loisirs. La centralité du travail qui faisait toute la spécificité d'une élite émergente au XIII^e siècle⁴ – la bourgeoisie – reste centrale dans les injonctions que l'on retrouve dans les manuels de savoir-vivre au XIX^e siècle. Ces manuels précisent l'inconvenance de nier son âge et déconseillent toute forme de raffinement vestimentaire, ce qui pourtant n'interdit pas une forme d'élégance. Finalement, les grands-parents de la bourgeoisie du XIX^e siècle sont autonomes financièrement et la valorisation de cette autonomie s'observe dans le modèle d'une habitation séparée de celle des enfants et des petits-enfants (Gourdon, 2001).

Une stratégie collective : l'invisibilisation du corps dépendant

Dans le cadre de cette recherche, la mise en scène d'un corps autonome constitue la caractéristique la plus frappante de ces modèles de vieillissement. Mais celle-ci relève sans doute d'un biais de sélection. L'absence de la présentation du corps malade et dépendant – comme la présentation du corps fin – offre une démonstration en creux du soin apporté à l'entretien d'une représentation « enchantée » des vieillesses bourgeoises. Le corps souffrant, qui arbore les stigmates de la vieillesse, ne se montre pas ou se montre dans des situations sous contrôle et contrôlées.

De nombreuses pratiques décrites durant les entretiens, particulièrement celles qui concernent la fin de vie d'un parent, d'une conjointe ou d'un conjoint, expriment une stratégie d'invisibilisation de la décrépitude des corps. On organise un filet de soutien afin de permettre à la personne âgée dépendante de vivre le plus longtemps possible dans un environnement qui lui est familier. On met en place les ressources nécessaires pour tendre, dans les limites du possible, vers cet idéal de la « belle mort » : mourir chez soi entouré des siens, si possible en réalisant l'activité qui nous tient à cœur. Lorsque cette solution n'est plus envisageable, les personnes âgées décèdent alors le plus souvent dans une chambre d'une clinique privée ou d'une des maisons de retraite luxueuses. Une autre solution envisagée est le recours très important au suicide assisté (3/4 des personnes interrogées), qui offre une autre manière de conserver sa « dignité » sans faire la démonstration publique de la déchéance de son corps ou de son esprit. Ainsi, autant les membres de la famille que les institutions de prise en charge se proposent comme

⁴ Bien que lorsque l'on parle de la bourgeoisie en France cela fasse particulièrement référence au début du XVIII^e siècle, les racines diverses de cette bourgeoisie se situent au XIII^e siècle. Concernant l'histoire suisse, la bourgeoisie et les premiers mouvements communaux s'instaurent pour Genève bien à la fin du XIII^e siècle, comme en Italie d'ailleurs, avec le mouvement des « popolo ».

des *gatekeepers* qui protègent des regards extérieurs quant à cette toute dernière étape du parcours de vie. En limitant l'exposition publique des corps et des vieilles dépendantes, on entretient l'imaginaire, par la démonstration exclusive de processus de vieillissement « bien négociés », d'une classe sociale qui échappe aux effets délétères de l'avancée en âge.

Le conformisme indu des classes sociales supérieures à l'épreuve du corps vieillissant

La démonstration de la proximité d'un ensemble de dispositions acquises durant les processus de socialisation avec les injonctions normatives incluses dans le modèle théorico-normatif du « bien-vieillir » s'illustre particulièrement bien à travers l'exposition publique des corps. Cette recherche a permis d'observer cela dans les espaces communs des maisons de retraite luxueuse. C'est également lorsque les personnes âgées visitent leur ancienne femme de ménage dans un établissement médico-social de la région, lorsque celles-ci donnent des cours de langues à des personnes immigrées d'un certain âge, lorsqu'elles se rendent au Grand-Théâtre, haut lieu de la culture genevoise qui condense dans son parterre les personnes âgées issues des classes sociales supérieures, que l'exposition de ce corps autonome devient opérante.

De plus, ce corps modèle – expression d'une légitimité – demande d'être entretenu. Des stratégies individuelles sont ainsi poursuivies à cet effet : les activités, la pratique du sport, l'entretien d'un rapport préventif à la santé, l'entraînement des capacités cognitives, génèrent outre un sentiment d'estime de soi, la capacité d'agir et de conserver son autonomie. Par ailleurs, l'ensemble de ces stratégies tend vers une finalité, celle de la continuité. Ainsi, une autre caractéristique de ces stratégies tient au fait qu'elles sont poursuivies bien avant l'âge de la retraite. En sus, lorsque le corps ne peut plus faire la démonstration publique de cette autonomie, le collectif se mobilise afin de masquer autant que faire se peut sa déchéance et l'accompagne dans cette dernière phase de la vie à l'intérieur des lieux fermés de l'entre-soi bourgeois.

Ainsi, l'un des avantages majeurs des classes sociales supérieures tient à la possession d'un stock important de capital qui leur offre les ressources nécessaires pour tenir à distance l'occurrence de rupture dans leur parcours de vie. Un autre tient principalement à ce rapport « quasi magique » entre des dispositions incorporées dans les corps et des injonctions normatives inscrites dans des modèles théorico-normatifs. Par ailleurs, l'incorporation des dispositions incluses dans les modèles de vieillissement est antécédente à l'élaboration théorique de ceux-ci. Ainsi, le coût d'adaptation, pour reprendre une métaphore économique, est quasi nul et le décalage temporel entre l'incorporation de ces dispositions et l'élaboration de ces modèles naturalise les raisons sociales de ces avantages. En somme, c'est l'entretien d'un rapport ascétique au monde et à soi, très caractéristique du style de vie poursuivi par les membres de la bourgeoisie protestante genevoise durant l'ensemble des étapes du parcours de vie, qui représente la source de

cet avantage. Et ce rapport ascétique qui fait du corps le lieu d'une réflexivité autoréférée, leur permet de tenir à distance le modèle biomédical de la vieillesse dépendante et de suggérer par la présentation de ce corps autonome d'autres modèles de vieillissement.

En guise de conclusion il paraît soutenable d'émettre l'hypothèse suivante : la présentation de ce corps autonome ainsi que la réalisation en acte du modèle du « bien-vieillir » offrent à ces individus un pouvoir de performance sur la construction des modèles de vieillissement. Et cette légitimité tient autant des affinités électives qui émergent de la comparaison des dispositions inscrites dans les corps âgés avec les normes portées par les modèles théorico-normatifs contemporains du vieillissement qu'au fait que la démonstration d'un corps autonome, encore non affligé par l'épreuve du corps vieillissant, est d'autant moins probable que l'on avance en âge. Si cette épreuve du corps vieillissant représente un risque de perte d'autonomie et de maîtrise sur sa propre vie, elle constitue également le ferment d'expression d'une différence valorisée, soit d'une distinction sociale, dont la valeur symbolique est inversement proportionnelle à la probabilité de sa réalisation.

Ainsi, réaliser les injonctions normatives incluses dans le modèle du « bien-vieillir », possibilité entretenue par la mise en place d'une série de stratégies individuelles et collectives, offre durant la vieillesse, à travers l'expression publique du corps autonome, un « pouvoir de » participation à la construction sociale des modèles de vieillissement.

RÉFÉRENCES

- Barthe, J.-F. Clément, S. et Drulhe, M. (1990). Vieillesse ou vieillissement ? Les processus d'organisation des modes de vie chez les personnes âgées. *Revue internationale d'action communautaire*, 23, 35-46. doi:10.7202/1033992ar
- Berger, P. L. et Luckmann, T. (1996). *La construction sociale de la réalité*. Paris, France : Armand Colin.
- Bourdieu, P. (1984). Espace social et genèse des « classes ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, 52-53, 3-14. doi:10.3406/ars.1984.3327
- Bourdieu, P. (2003). *Méditations pascaliennes*. Paris, France : Seuil.
- Caradec, V. (2004). *Vieillir après la retraite. Approche sociologique du vieillissement*. Paris, France : Nathan, coll. « 128 ».
- Caradec, V. (2009). Retraite « à la carte » et « libre choix » individuel. Réflexion sur les transformations contemporaines de la retraite. *Gérontologie et société*, 32(131), 25-43. doi:10.3917/g.131.0025
- Combaz, C. (1987). *Éloge de l'âge dans un monde jeune et bronzé*. Paris, France : Laffont.
- De Singly, F. (2000). *Libre ensemble : l'individualisme dans la vie commune*. Paris, France : Nathan.

- Durand, P. (2014-2016). Hexis. Dans A. Glinoyer et D. Saint-Amand (dir.), *Le lexique socius*. Récupéré du site ressources socius : <http://ressources-socius.info/index.php/lexique/21-lexique/40-hexis> consulté le 08/10/2016.
- Feillet, R. et Roncin, C. (2006). *Souci du corps, sport et vieillissement : entre bien-être et prises de risque, comprendre et construire les pratiques*. Ramonville Saint-Agne, France : Erès.
- Gourdon, V. (2001). *Histoire des grands-parents*. Paris, France : Perrin.
- Guillemard, A.-M. (1972). *La retraite, une mort sociale*. Paris, France : Mouton.
- Guillemard, A.-M. (2002). De la retraite mort sociale à la retraite solidaire. *Gérontologie et société*, 25(102), 53-66. doi:10.3917/gs.102.0053
- Hummel, C. (2005). La portée sociale de la théorie du vieillissement réussi : un problème retour à la responsabilité individuelle. Dans J.-F. Guillaume (dir.), *Aventuriers solitaires en quête d'utopie. Les formes contemporaines de l'engagement* (p. 51-61). Liège, Belgique : Éditions de l'Université de Liège.
- Le Breton, D. (1992). *La sociologie du corps*. Paris, France : Presses universitaires de France.
- Mach, A., David, T. et Bühlmann, F. (2011). La reconfiguration de l'élite du pouvoir en Suisse, 1980-2010. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 190, 78-107. doi:10.3917/arss.190.0078
- Martuccelli, D. (2004). Figures de la domination. *Revue française de sociologie*, 45, 469-497. doi:10.3917/rfs.453.0469
- Mills, C. W. (2012). *L'élite au pouvoir*. Marseille, France : Agone.
- Office fédéral de la statistique (OFS). (2016). L'enquête suisse sur la population active. Récupéré du site de l'organisme : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/catalogues-banques-donnees/communiqués-presse.assetdetail.40843.html> consulté le 28/05/2018.
- Pinçon, M. et Pinçon-Charlot, M. (2002). *Voyage en grande bourgeoisie*. Paris, France : Presses universitaires de France.
- Puijalon, B. et Trincaz, J. (2014). L'injonction normative au « bien-vieillir ». Dans C. Hummel, I. Mallon, et V. Caradec (dir.), *Vieillesse et vieillissements* (p. 61-72). Rennes, France : Presses universitaires de Rennes.
- Voléry, I. (2017). Le « bien-vieillir » à l'épreuve des rapports sociaux de classe, d'âge et de genre. Dans N. Burnay et C. Hummel (dir.), *Vieillesse et classes sociales* (p. 63-94). Berne, Suisse : Peter Lang.
- Voléry, I. et Legrand, M. (2012). L'autonomie au grand âge : corporéisation du vieillissement et distinctions de sexe. *Sociologie*, récupéré sur le site : <https://journals.openedition.org/sociologies/4128> consulté le 23/08/2016
- Wanner, P. et Lerch, M. (2012). *Mortalité différentielle en Suisse 1900-2005*. Récupéré sur le site des archives ouvertes de l'Université de Genève : <https://archive-ouverte.unige.ch/unige> consulté le 7/10/2017
- Weber, M. (2000). *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*. Paris, France : Flammarion.